



HAL
open science

Master Audit, contrôle, finance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Audit, contrôle, finance. 2010, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02040720

HAL Id: hceres-02040720

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040720v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 1

Demande n° S3110059909

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Audit, contrôle, finance

Présentation de la mention

La mention « Audit, contrôle, finance » rassemble les formations aux métiers du chiffre au niveau du site. Elle forme aux métiers de l'audit, de la comptabilité, du contrôle et de la finance. Elle est basée sur un M1 largement mutualisé au semestre 1 (S1) puis se déclinant sous forme d'options au S2, la mention comporte ensuite quatre spécialités de M2 :

- « Audit et contrôle interne des organisations publiques ».
- « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA).
- « Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques ».
- « Finance » (trois parcours).

Ces quatre spécialités confèrent à la mention un niveau de cohérence élevé en termes de thématiques et de contenus.

Avis condensé

- Avis global :

La mention est clairement structurée autour des métiers de la comptabilité et de l'audit, notamment autour de l'adossement aux certifications professionnelles existantes selon un schéma désormais classique et reconnu. La mention intègre les développements méthodologiques et techniques les plus récents de ces professions. Cependant, les parcours orientés vers la finance sont en retrait en termes de complétude et de structuration quant à leurs positionnement et débouchés.

- Points forts :
 - Forte visibilité dans le domaine comptable et contrôle de gestion.
 - Positionnement original autour de l'audit et du contrôle publics.
 - Adossement aux milieux socioprofessionnels.
- Points faibles :
 - Spécialité « Finance » pour laquelle il existe des offres comparables et complémentaires au niveau du site.
 - Aspects internationaux et comparatifs peu développés.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il serait nécessaire de clarifier le positionnement des parcours de la spécialité « Finance », notamment au niveau de l'offre de formation du site.
 - Des efforts pour une meilleure ouverture internationale seraient aussi bienvenus.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques sont bien développés montrant une politique commune, vraisemblablement au niveau de l'école doctorale, en sciences de gestion. Des cours d'initiation à la recherche sont proposés dans un volume et des modalités communes à la plupart des spécialités et ce dans les différentes mentions de gestion au niveau du site. Cela s'inscrit dans une logique de connaissance des méthodes, problématiques et contextes professionnels au départ de la formation doctorale.

Cependant, le dossier donne peu/pas d'information sur la proportion d'étudiants suivants ces enseignements, ni sur les poursuites en doctorat en découlant.

L'orientation des objectifs professionnels est claire en particulier vers les métiers du chiffre (expertise-comptable, audit, contrôle de gestion), selon un mode d'organisation et un adossement aux certifications professionnelles (DSCG - Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) classique, mais très structurant au niveau de la formation.

Toutes les spécialités développent un argumentaire quant à leur positionnement par rapport à des fonctions et des métiers.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Le positionnement de la mention est clair et cohérent dans l'offre de l'établissement. Elle regroupe en particulier les spécialités en comptabilité et contrôle de gestion (en co-habilitation) au niveau de l'établissement. Le positionnement est aussi, dans l'ensemble, clair dans l'environnement régional et, pour la plupart des spécialités (sauf pour la spécialité « Finance », cf. infra), en coordination évidente au niveau du site. Des liens pédagogiques pertinents sont établis avec d'autres composantes de l'établissement, notamment pour des domaines d'expertise complémentaires (IPAG - Institut de préparation à l'administration générale).

La mention est adossée à plusieurs équipes de recherche visibles et présentes au niveau du site dans son ensemble.

L'adossement aux milieux socio-professionnels est important et approfondi (entreprises, banques, cabinets d'audit et de conseil, mais également les organismes professionnels des métiers du chiffre).

La politique d'ouverture internationale est peu lisible. On ne dispose pas d'informations quantitatives sur les échanges internationaux (arrivées, départs) alors que de nombreuses conventions sont évoquées. Il ne semble pas y avoir de double-diplômation et dans l'ensemble peu/pas d'enseignements sont faits en langue étrangère. Une spécialité est dupliquée au Maroc.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le semestre 1 du M1 est largement mutualisé. Le S2 du M1 est largement différencié en fonction des spécialités de M2 proposant une articulation claire entre le M1 et le M2.



Structuration en quatre spécialités :

- « Audit et contrôle interne des organisations publiques ».
- « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA).
- « Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques ».
- « Finance » (trois parcours).

Des stages obligatoires sont demandés en M1 (3 mois) et en M2 (6 mois).

Une spécialité est co-habilitée avec Montpellier 2. Cependant, l'absence de collaboration avec des formations similaires dans l'offre de site, en finance, pose problème. Les responsables sont généralement reconnus dans les disciplines concernées. Le comité de pilotage fait intervenir des professionnels de premier plan.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le recrutement s'appuie largement sur les L3 locales mais apparaît cependant diversifié. Les flux sont stables et conséquents. Le taux de réussite est élevé. Des procédures d'évaluation des enseignements sont mises en places et effectives. Les informations sur l'insertion sont disponibles et montrent des taux d'insertion élevés. Les effectifs prévisionnels affichés sont en ligne avec le bilan des dernières années. Le bilan de fonctionnement apparaît dans l'ensemble comme très largement satisfaisant.

Avis par spécialité

Audit et contrôle interne des organisations publiques

- Avis :

Le positionnement de cette spécialité est clair. Il s'appuie sur une expérience ancienne tout en formant à des problématiques importantes et très actuelles (LOLF, RGPP...). Cette formation capitalise sur le savoir-faire central de la composante (comptabilité et contrôle) en collaboration avec l'IPAG, composante dédiée à l'administration publique. Les contenus des UE (unités d'enseignement) sont cohérents avec les objectifs visés et les intervenants de qualité. L'insertion professionnelle affichée est très bonne. Le bassin de recrutement reste cependant principalement régional et la formation s'ouvre peu sur l'international.

- Points forts :

- Double compétence (gestionnaire/juridique) avec collaboration (IPAG) pour les aspects de la formation ayant trait au droit public.
- Partenariat avec l'Ecole Militaire Supérieure d'Administration et de Management.
- Flux élevés.

- Points faibles :

- Absence de dimension internationale.
- Dimension organisationnelle du contrôle absente des enseignements.

- Recommandations pour l'établissement :

- Elargir la spécialité à des aspects internationaux et comparatifs.
- Introduire des cours de théorie des organisations.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Comptabilité, contrôle, audit

- Avis :

Cette spécialité est bien structurée et clairement positionnée dans l'offre de l'ensemble du site. Des partenariats sont établis avec l'ensemble des organisations professionnelles des métiers du chiffre. Il existe un conseil de perfectionnement. La formation est offerte en FC (formation continue) avec un étalement possible sur deux ans (cependant, nous ne disposons pas de données chiffrées). Elle bénéficie de plus de la visibilité nationale des diplômes menant vers l'expertise comptable.

- Points forts :

- Intégration poussée avec les milieux professionnels.
- Niveau élevé de professionnalisation de la formation.

- Point faible :

- Dimension recherche non explicitée (alors que le profil expertise-comptable doctorat est particulièrement riche en sciences de gestion).

- Recommandation pour l'établissement :

Un appui plus net sur la formation à et par la recherche serait nécessaire.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement porteur (Université Montpellier 2 - Sciences et techniques du Languedoc).

Finance

- Avis :

Cette spécialité est moins lisible que les autres spécialités de la mention. Cependant, une réelle et pertinente recherche de mutualisation existe autour du S3 en dépit du fonctionnement d'un des trois parcours sur le mode de l'apprentissage. La spécialité est déclinée en trois parcours : « Management financier », tourné vers la finance d'entreprise, « Gestion patrimoniale » et « Crédit management », tournés principalement vers le secteur bancaire et les services financiers. De manière globale, on peut noter un niveau limité de spécialisation et de technicité au niveau des trois parcours. En particulier et à titre d'exemple :

- Parcours « Gestion patrimoniale » : absence apparente d'enseignements sur les produits financiers (assurance-vie, « pierre-papier »...)

- Parcours « Crédit management » : pas d'enseignements sur les évolutions et le contexte du secteur bancaire : capital économique, pilotage bancaire, mais également des techniques de réduction du risque crédit (assurance-crédit, affacturage...).

- Points forts :

- Nombreux intervenants professionnels.
- Effort manifeste de réflexion autour de métiers.
- Ouverture d'un parcours (« Gestion patrimoniale ») en apprentissage, modalité particulièrement pertinente pour ce type de métiers.

- Points faibles :

- Manque de technicité des enseignements en particulier des enseignements de spécialisation des trois parcours.
- Existence d'offres comparables et complémentaires au niveau du site, en particulier pour le parcours « Gestion patrimoniale ».
- Ouverture internationale limitée.

- Recommandations pour l'établissement :

- Mettre en place une coordination des différentes spécialités en finance au niveau du site dans son ensemble pour les formations positionnées sur des débouchés proches, voire identiques.
- Renforcer la spécificité des parcours pour lesquels il n'existe pas de comparable/équivalent au niveau du site.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B